

## Présentation

Nos avocats spécialisés en données privées et cybersécurité œuvrent à la frontière de la technologie et du droit. Nous savons que vos données sont des biens précieux sans lesquels vous ne pourriez concevoir de nouveaux produits et services.

Toutefois, la collecte, l'utilisation et le stockage de renseignements personnels sont soumis à des lois et des règlements de plus en plus complexes et rigoureux, que ce soit aux États-Unis, dans l'Union européenne, au Canada, en Asie ou ailleurs dans le monde. La violation de telles lois entraîne de lourdes sanctions en plus de porter atteinte à la réputation.

Nous mettons au point des stratégies concrètes avec vous pour vous permettre d'exploiter tout le potentiel de vos données tout en construisant la réputation de votre entreprise. Nous pouvons vous aider à améliorer vos méthodes de communication de l'information, à remplir les obligations qui vous incombent et à mettre en œuvre des programmes de gestion des risques intégrés, créant ainsi un cadre propice à l'innovation.

En plus de la qualité de nos conseils, vous pouvez compter sur notre esprit stratégique en temps de crise. Si vous êtes la cible d'une atteinte à l'intégrité de vos données, nous nous chargerons de l'analyse judiciaire, vous aiderons à corriger les points vulnérables et à bien comprendre les obligations que les lois applicables vous imposent ou coordonnerons les communications avec les personnes dont les renseignements auront été compromis.

Les membres de notre groupe de protection de la vie privée et sécurité offrent une gamme complète de services dans tous les secteurs, y compris en matière de conformité à la réglementation et de contentieux.

### Expériences

- Atteinte à l'intégrité des données et cyber-criminalité
- Solutions de transfert de données mondiales
- Conformité aux lois locales sur la protection de la vie privée
- Gouvernance et gestion de l'information
- Évaluation et gestion des risques relatifs à la vie privée
- Politiques en matière de sécurité et d'utilisation d'appareils personnels au travail (Bring Your Own Device)
- Demandes de renseignements émanant du gouvernement et des autorités chargées de l'application de la loi
- Liberté de l'information et problématiques liées au secteur public
- Protection des renseignements personnels dans les médias numériques et CRM
- Outsourcing et solutions en matière de ressources humaines
- Contentieux et e-discovery
- Fusions et acquisitions

# Vos contacts principaux

## Europe



**David Masson**  
Associé, Paris  
D +33 1 42 68 48 00  
[david.masson@dentons.com](mailto:david.masson@dentons.com)



**Pascale Poupelin**  
Senior Counsel, Paris  
D +33 1 42 68 48 27  
[pascale.poupelin@dentons.com](mailto:pascale.poupelin@dentons.com)

## Afrique



**David Masson**  
Associé, Paris  
D +33 1 42 68 48 00  
[david.masson@dentons.com](mailto:david.masson@dentons.com)